VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

16 16 16

TERRAINS SPLENDIDES DANS LE TROISIEME DISTRICT.

SUCCESSION VACANTE DE PIERRE CANNELLE.

No 81,648—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR, Louis C. Spear, Encanteur—Bureau No 802 rue Perdido—MERCREDI, le 17 de juillet 1907, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union en vertu d'un ordre signé le 4 juin 1907, par l'Honorable George Union, en vertu de et conformément à un ordre daté le 5 juin 1907, par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessous, la propriété suivante, à savoir:

Seize lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 1213 (actuellement le No 92 du faubourg Franklin) borné par l'avenue St Roch (anciennement Washington) Espagne, Tonti (anciennement Force) et Rocheblave (anciennement Venta) désignés comme les lots Nos 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22 et 23, et mesurant sur un plan de L. Burgi, voyer, daté le 9 mars 1836, comme suit: les lots Nos 2 et 3, chacun, 30 pieds de face à la rue Tonti (anciennement Force) sur 159 pieds 10 pouces de profondeur; les lots Nos 4 à 9, inclusivement, chacun, 31 pieds 11 pouces plus ou moins de face à l'avenue St Roch (anciennement Washington) sur une profondeur de 104 pieds 10 pouces 2 lignes entre lignes parallèles; les lots Nos 16 à 23, inclusivement, chacun, 31 pieds 11 pouces plus ou moins de face à la rue Espagne sur une profondeur de 104 pieds 10 pouces 2 lignes entre lignes parallèles, le lot No 4 forme l'encoignure de l'avenue St Roch (anciennement l'avenue Washington) et la rue Tonti (anciennement Force). Le lot No 16 forme l'encoignure des rues Espagne et Rocheblave (anciennement Venta). Acquis par Pierre Cannelle de Nicholas Noel Destrehan, par acte pardevant Théo Seghers, notaire, le 14 mars 1836, enregistré au Bureau des Hypothèques, Livre 90, page 96.

Termes et conditions—Comptant au moment de l'adjudication. Actes de vente pardevant James B. Grinage, notaire, aux frais des acquéreurs.

16 juin—16 23 30—juil 3 10 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION VACANTE DE CHARLES H. CHORON.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS, DIVISION E—No 82,214.

8 8 8 8 8

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Louis C. Spear, Encanteur — Bureau 802 rue Perdido—MERCREDI, le 17 juillet 1907, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre Gravier et Union en vertu d'un ordre signé le 4 juin 1907, par l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessous, la propriété ci-après décrite, à savoir:

8 certaine lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans le Nouveau Faubourg Washington, district Deusens, désigné par les lots 1, 2 et 3 faisant face à la rue Libérale, les lots 1, 2, 3, faisant face sur la rue Clonet et les lots 4 et 5 dans l'îlet No 1156 anciennement 54 du district Deusens, borné par les rues Clonet, Louisa et Libérale (maintenant Miro) et Forest (maintenant Tonti) et mesurant comme suit à savoir: Les lots 1, 2 et 3 faisant face à la rue Clonet, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Clonet sur une profondeur de 115 pieds 6 pouces. Le lot No 1 formant le coin de la rue Clonet et de la rue Libérale. Les lots Nos 1, 2 et 3 faisant face sur la rue Libérale, mesurant chacun 30 pieds de face sur la rue Libérale sur une profondeur de 170 pieds; les lots 4 et 5 mesurant chacun 30 pieds de face sur la rue Louisa sur une profondeur de 115 pieds entre lignes parallèles, le lot 4 formant le coin Louisa et Libérale; acquis le 18 septembre 1843, enregistré au bureau des aliénations de la paroisse d'Orléans, livre 34, folio 391.

Conditions—Comptant sur adjudication.

Actes de vente pardevant Ernest T. Florance, notaire, au bureau dudit notaire, No 320 rue St Charles, Nouvelle Orléans, aux frais des acquéreurs.

16 juin—16 23 30—juil 7 14 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

CARRÉ D'ILET

DANS LA

Section s'Améliorant Rapidement du Troisième District.

Veuve Rosamond Champagne et als vs W. H. Howcott et als.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E—No 82,506.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—LOUIS C. SPEAR, Encanteur—Bureau 802 de la rue Perdido—MERCREDI, le 3 juillet 1907, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, en vertu de et conformément à un jugement lu et rendu en pleine Cour le 22 mai 1907, ledit jugement signé en pleine Cour le 28 mai 1907, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété qui suit à décrire—

Un carré d'îlet situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues Magnolia, Arts, Vertu et Magistrat, acquis par Pedro Arandula, par acte par lev sant Theodore Seghers, notaire, le 9 août 1836, enregistré dans le Bureau d'aliénations, Livre 20 Folios 593, 594, et aussi dans le Bureau d'aliénations, Livre No 19, Folio 602.

Termes et conditions—Comptant au moment de l'adjudication; l'acquéreur assumant les taxes de l'année 1907.

Acte de vente pardevant Dussière Rocon, notaire, aux frais de l'acquéreur.

3 juin—3 9 16 23 30—juil 3

Eiseman & Lazarus

ANNONCE JUDICIAIRE.

HARRIET SCHWARTZ VERSUS ROSETTA GRAVEL PAVING AND IMPROVEMENT COMPANY.

EMPLACEMENTS DE VALEUR POUR BATIR.

200 pieds de face à la rue du Canal, coin Olympia, îlet Murat et Cleveland.

A L'ENCAN

A la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, JEUDI, 11 juillet 1907.

VENTE PAR EISEMAN & LAZARUS, 712 rue Commune, coin l'Hôtel St Charles.

NOUS ET EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Division E, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, signé le 27me jour de mai 1907, et adressé à EISEMAN & LAZARUS, Encanteurs, nous vendrons à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, JEUDI, le 11 juillet 1907 la propriété décrite comme suit:

Une certaine portion en parcelle de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 518 borné par les rues Canal, Olympia, l'avenue Cleveland (anciennement Jackson) et la rue Murat. Ladite portion en parcelle de terre est désignée comme l'îlet No 51 du faubourg Jackson, sur un plan d'arpentage fait par Dansey & Wadill, ingénieurs civils, daté le 19 septembre 1906, et d'après ledit plan mesure 202 pieds, 6 pouces et neuf de lignes de face à la rue Canal par une profondeur et façade à la rue Olympia de 117 pieds, 2 pouces et 6 lignes et 223 pieds, 11 pouces neuf de lignes à partir d'un point marqué g.h. à la rue Olympia du dit plan et courant à un point marqué pi-quet C, à la rue du Canal, la portion de terre ci-dessus formant un triangle.

Conditions — Comptant. L'acte de vente pardevant Chas. L. Donnelland, notaire. La Rosetta Gravel Paving and Improvement Company demande telle titre à la propriété ci-dessus comme elle a maintenant complètement d'une vente de taxes de ville non contestée.

3 juin—9 16 23 30—juil 7 11

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE RAMON SOLARES ET FEMME.

Cottage Simple en Bois.

1213 rue Touro, entre les rues Marais et Urquhart. A l'encan, JEUDI, le 25 juillet 1907, A MIDI.

NOUS et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire intitulée: Succession de Ramon Solares et femme, Dossier No 82,723, ledit ordre daté et signé le 30 juin 1907, et adressé à JOSEPH L. ONORATO, encanteur, j'offrirai de vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, JEUDI, le 25 juillet 1907, la propriété foncière ci-après décrite à savoir:

Un certain demi lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le nouveau faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, faisant partie du lot No 202 de l'îlet No 20 (maintenant l'îlet No 495) borné par les rues Union (maintenant Touro), Français, Marais et Urquhart. Ledit demi lot de terre mesurant, en mesure française, quinze pieds de face à la rue Union (maintenant Touro), entre les rues Marais et Urquhart, par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, étant la moitié du dit lot le plus près de la rue Marais (ou Moralès) et est borné sur le côté vers la rue Urquhart par l'autre moitié du lot.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de l'année 1907 et de payer pour l'acte de vente pardevant Robert Legier, notaire, 10 0/0 du prix d'achat devant être déposé au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO.

Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 318 rue Baronne.

Walter L. Gleason, avocat

23 juin—23 30—juil 7 14 21 25

W. R. Metzler.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de P. F. Herwig.

81,618—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 18 juin 1907 et signé par l'Hon. John St-Paul, juge de la Div. C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. J'offrirai en vente,

Mardi, 2 Juillet 1907

A 11 HEURES A. M.,

A la Chambre No 16, bâtisse McCleskey, 320 rue St-Charles.

Un lot d'effets mobiliers, consistant en parties en quantités rares, beaux fauteuils en cuir, bibliothèques, chaises tournantes, cartouchières en cuivre représentant les Bulls et Bears du Marché au Coton, une collection reliée de Puck et Judge, un lot de livres de loi, pendule, une presse à lettres, nécessaires, divers meubles pour bureau, etc.

Conditions—Comptant.

W. R. METZLER, Encanteur.

21 juin—21 23 30—juil 2

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession vacante de Cézar Huet.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans— No 83,099—Division B — Attendu que Adolfe Dugué, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration et de curateur dans la succession vacante de Cezar Huet; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—E. T. Florance, avocat.

26 juin—26 30—juil 5

AVIS AUX CREANCIERS

Interdiction de Willis D. Burke.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 58,611 — Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le Final compte annuel présenté par Sidney J. Mahfain, curateur de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Morgan & Milner, avocats

26 juin—26 30 juil 5

VENTES A L'ENCAN

Jas. A. Brennan et fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

TERRAIN DE VALEUR POUR BATIR,

Coin des rues Harmonie et St-David.

Succession de William Green ou Green Williams.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 82,292—Division D.

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 2 juillet 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par Jas. A. Brennan, Encanteur, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable W. R. Semmerville, juge de la Cour Civile de District, daté et signé le 19 juin 1907, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain et de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 82, entrefois l'îlet No 21 "D" de Carrollton, borné par les rues Washington, maintenant Fern, Hampson, Burdette, entrefois Columbus et Deuxième, maintenant Maple; ledit morceau ou portion de terre mesurant trente huit pieds un pouce et quatre lignes de face à la rue Washington, maintenant Fern, par une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes égales et parallèles et est désigné par la lettre "B" sur un devis annexé à un acte de partage entre Trubert Boesch et John Osterle, passé pardevant C. C. Porter, notaire, le 24 avril 1843.

1° Trois lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, coutumes, servitudes et dépendances y appartenant, situés dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet No 82, entrefois l'îlet No 21 "D" de Carrollton, borné par les rues Deuxième, maintenant Maple, Hampson, Washington, maintenant Fern, et Burdette, entrefois Columbus, désignés sur un plan par E. Gieff, géom., daté le 7 mars 1847 et déposé en l'étude de T. Geyel, ancien notaire en cette ville de la Nouvelle-Orléans, par les numéros un, deux et trois; les dits lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Deuxième, maintenant Maple, par une profondeur de cent vingt pieds de profondeur le long de la ligne le divisant de la balance du lot No 37 et le plus près de la rue Howard, le tout étant plus complètement décrit dans le devis annexé à la vente faite à Alexander Scott, par acte passé pardevant Conrad G. Collins, notaire, le 22 sept. 1905.

N. B.—Les deux portions devront être vendues ensemble comme un morceau.

Conditions—Un tiers en plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance s'il y en a, en un, deux et trois ans, avec huit pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement; les loyers de la propriété devant appartenir à la succession jusqu'au passage de l'acte de vente pardevant Dussière Rocon, notaire, aux frais de l'acquéreur; la balance non payée, s'il y en a, devant être garantie par hypothèque spéciale et rien de vendeur et privilèges sur la propriété vendue avec le pact de "non alienando" et toutes les autres clauses usuelles de sécurité; 5 0/0 d'honoraires d'avocat, en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police devant être transférée au profit des billets et l'acquéreur devant payer au dessus et en plus de son enchère toutes les taxes pour l'année 1907.

GEO. ST. PAUL, Encanteur.

137, rue Carondelet

2 juin—2 9 16 23 30—juil 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Cottage Simple Productif,

1814 RUE MANDEVILLE,

Près de la rue Roman.

Succession de Thomas Cummings.

Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C—No 82,710.

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI le 9 juillet 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, bureau 733 rue Union, en vertu d'un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 4 juin 1907, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Mandeville, Josephine, maintenant Prieur, Marigny et Solidelle, maintenant Roman, étant une moitié du lot désigné par le No Quatre de l'îlet 52, d'après un plan général du Faubourg Franklin, dressé par Joseph Pilié, anciennement voyer de ville, déposé en l'étude de Theo. Seghers, le dit lot de terre mesurant trente (30') pieds de face à la rue Mandeville par cent vingt (120') pieds de profondeur, borné sur un côté par le lot cinq dudit plan et de l'autre côté par l'autre moitié du lot No Quatre.

Les améliorations comprennent le cottage simple 1814 rue Mandeville, contenant trois chambres avec bâtisse sur le côté, contenant une chambre et cabinet.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance en un an ou deux ans. 8 0/0. Les taxes de 1907 devant être payées par l'acquéreur. 10 pour cent de dépôt au moment de la vente. L'acte de vente pardevant Fred Zenzel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

7 juin—7 9 16 23 30—juil 7 9 11

Freed & Clesi.

ANNONCE JUDICIAIRE.

TERRAIN POUR BATIR.

Rue Ste Anne, entre les rues Salcedo et Lopez.—Succession de Seraphine Barberin—No 82,666—Cour Civile de District, Division C.

PAR FREED & CLESI — H. J. Clesi, Encanteur—MERCREDI, le 10 juillet 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour, le 4 juin 1907, par l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet 414, et borné par les rues Ste Anne, Salcedo, Dumaine et Lopez, désigné par le No 16 formant l'encoignure des rues Ste Anne et Salcedo et mesurant 29' 1" de face face à la rue Ste Anne par 100' de profondeur, entre lignes parallèles, et façade à la rue Salcedo d'après le plan de J. F. Brown, architecte, le 12 juin 1885, le devis duquel est annexé à un acte de A. S. Beck, ancien notaire, de la date du 7 mai 1887. Etant la même propriété acquise par François Barbarin pendant la communauté avec le défunt, de Léon J. Cessin, par acte pardevant M. V. Dejan, daté le 27 juin 1890, enregistré dans le livre des transferts 136, folio 38.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et faire 10 pour cent de dépôt. L'acte de vente pardevant E. M. Stanford, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Benford, Lambert & Robinson, Avocats.

7 juin—7 9, 16, 23, 30—juil 7 10

VENTES A L'ENCAN

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Propriété du Septième District, RUE FERN,

Entre les rues Maple et Hampson.

Dans l'affaire de Mlle Louisa Boesch, individuellement et comme exécutrice testamentaire de la succession de Mme Christiane Martin, la veuve de Trubert Boesch, vs Frederick Boesch, George Boesch, Frederick Brandt et Henry Brandt, Jr.

No 82,912—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division A.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 840 rue Union—JEUDI, le 1er août 1907, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre et jugement rendu le 20 juin 1907 et signé le 26 juin 1907, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division A, il sera vendu à l'enchère publique, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le septième district de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 82, entrefois l'îlet No 21 "D" de Carrollton, borné par les rues Washington, maintenant Fern, Hampson, Burdette, entrefois Columbus et Deuxième, maintenant Maple; ledit morceau ou portion de terre mesurant trente huit pieds un pouce et quatre lignes de face à la rue Washington, maintenant Fern, par une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes égales et parallèles et est désigné par la lettre "B" sur un devis annexé à un acte de partage entre Trubert Boesch et John Osterle, passé pardevant C. C. Porter, notaire, le 24 avril 1843.

2° Trois lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, coutumes, servitudes et dépendances y appartenant, situés dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet No 82, entrefois l'îlet No 21 "D" de Carrollton, borné par les rues Deuxième, maintenant Maple, Hampson, Washington, maintenant Fern, et Burdette, entrefois Columbus, désignés sur un plan par E. Gieff, géom., daté le 7 mars 1847 et déposé en l'étude de T. Geyel, ancien notaire en cette ville de la Nouvelle-Orléans, par les numéros un, deux et trois; les dits lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Deuxième, maintenant Maple, par une profondeur de cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No 1 formant le coin des rues Deuxième, maintenant Maple, et Washington, maintenant Fern.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes pour 1907 et faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication. Les actes de ventes pardevant James Boyd Grinage notaire, aux frais des acquéreurs.

O. G. Kronenberger, avocat pour le demandeur.

30 juin—30—juil 7 14 21 28—août 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple Elevé de Terre et Six Terrains

Au coin des rues Sycamore et Léonidas,

Près de l'installation de la clarification de l'eau et dans un voisinage s'améliorant rapidement.

La maison est partiellement achevée et pourrait être aisément installée en deux cottages doubles.

Succession de Peter C. Bienvenue.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C — No 82,4 4.

IL sera vendu à l'encan, JEUDI, le 11 juillet 1907, à midi à la Bourse des Propriétés Immobilières, 311 rue Baronne, par JAS A. BRENNAN, Encanteur, bureau 733 rue de l'Union, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C daté et signé le 6 juin 1907, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre en mieux désignée comme six lots de terre numérotés comme lots 1, 2, 3 et 4 ou lots 1, 2, 3, 4, 5 et 6, dans les îlets 306 et 325, dans le Septième District de cette ville borné par les rues Léonidas, Neuvième, maintenant Sycamore, Dixième, maintenant Mobile et Jefferson, maintenant Jollet, les dits lots mesurant cent quatre vingt (180) pieds de face à la rue Neuvième, maintenant Sycamore, par une profondeur de cent vingt (120) pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer pour les taxes de 1907. l'acte de vente pardevant R. K. Skinner, notaire, aux frais de l'acquéreur, 10 0/0 de dépôt au moment de la vente.

9 juin—9 16 23 30—juil 7 9 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Cottage Simple Productif,

1814 RUE MANDEVILLE,

Près de la rue Roman.

Succession de Thomas Cummings.

Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C—No 82,710.

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI le 9 juillet 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, bureau 733 rue Union, en vertu d'un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 4 juin 1907, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Mandeville, Josephine, maintenant Prieur, Marigny et Solidelle, maintenant Roman, étant une moitié du lot désigné par le No Quatre de l'îlet 52, d'après un plan général du Faubourg Franklin, dressé par Joseph Pilié, anciennement voyer de ville, déposé en l'étude de Theo. Seghers, le dit lot de terre mesurant trente (30') pieds de face à la rue Mandeville par cent vingt (120') pieds de profondeur, borné sur un côté par le lot cinq dudit plan et de l'autre côté par l'autre moitié du lot No Quatre.

Les améliorations comprennent le cottage simple 1814 rue Mandeville, contenant trois chambres avec bâtisse sur le côté, contenant une chambre et cabinet.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance en un an ou deux ans. 8 0/0. Les taxes de 1907 devant être payées par l'acquéreur. 10 pour cent de dépôt au moment de la vente. L'acte de vente pardevant Fred Zenzel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

7 juin—7 9 16 23 30—juil 7 9

VENTES A L'ENCAN.

Lionel M. Ricau.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Rudolph Roussos.

No 82,685—Cour Civile de District, Division B.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur — Bureau No 318 rue Carondelet. Sous les provisions des actes 70 de 1906 et 153 de 1900, JEUDI, le 18 juillet 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 28 juin 1907, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois lots, Nos 1, 2 et 3 dans l'îlet 25, faubourg Washington, borné par les rues Hancock, Grand, St Jean Baptiste et Trieux, mesurant chacun 31 pieds à la rue Hancock par 104 pieds de profondeur, formant l'encoignure de la rue Gîred (ou Villeré), acquis le 6 décembre 1839, enregistré dans le livre des transferts 26, fo. 622.

Conditions—Comptant. l'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et faire 10 0/0 comptant de dépôt avec l'encanteur au moment de l'adjudication. L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et passé pardevant Ernest T. Florance, notaire, au bureau dudit notaire, 320 rue St Charles, Nouvelle-Orléans.

30 juin—30—juil 14 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John Edward Bailey.

No 82,686—Cour Civile de District—Division B.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur—Bureau No 318 rue Carondelet, sous les provisions des actes 70 de 1906 et 153 de 1900, JEUDI, le 18 juillet à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 28 juin, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée la propriété ci-après décrite, à savoir:

Lot 24 (îlet 20 Faubourg Washington), l'îlet 583 borné par les rues France, Lesseps, Villeré, (entrefois Gîred) et Robertson (entrefois St Jean Baptiste) mesurant 37 pieds 3 pouces à la rue Villeré (entrefois Gîred) par 170 pieds 6 pouces, entre lignes parallèles, acquis le 15 novembre 1884, livre des transferts 64, folio 458.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et faire 10 0/0 comptant de dépôt avec l'encanteur au moment de l'adjudication. L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et passé pardevant Ernest T. Florance, notaire, au bureau du dit notaire, 320 rue St Charles, Nouvelle Orléans.

30 juin—30—juil 14 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

LOT A BATIR.

SUCCESSION VACANTE DE THOMAS M. DOYLE.

No 82,331—Cour Civile de District, Division B.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur—Bureau No 318 rue Carondelet—Sous l'Acte No 70 de 1906, amendant la section 5 de l'Acte No 153 de 1900, MARDI, le 2 juillet 1907, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 4 juin 1907, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Les lots 2 et 3 situés en la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues France, Libérale, Génie et Lesseps; lesdits lots mesurant chacun 56 pieds 10 pouces de face à la rue Lesseps sur 138 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et faire un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

L'acte de vente devrat être aux frais de l'acquéreur et passé pardevant Ernest T. Florence, notaire, au bureau dudit notaire, 320 rue St Charles, Nouvelle-Orléans.

30 juin—30—juil 14 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

UNE CHANCE POUR UN PETIT PLACEUR DANS UN LOT DU TROISIEME DISTRICT

SUCCESSION VACANTE DE F. F. SOUGERON.

No 82,332 — Cour Civile de District, Division E.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur, bureau No 315 rue Carondelet—Sous l'acte No 70 de 1906, amendant la section 5 de l'acte No 153 de 1900, MARDI, le 2 juillet 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour, signé le 4 juin 1907, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le lot No 6, dans l'îlet, borné par les rues France, Libéral, Genius et Lesseps, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le dit lot mesurant 56 pieds 10 pouces de face à la rue Lesseps par 138 pieds de profondeur.

Conditions — Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et faire 10 0/0 de dépôt avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et devant être passé pardevant Ernest T. Florance, notaire, au bureau dudit notaire, 320 rue St Charles, Nouvelle-Orléans.

16 juin—16 30—juil 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION VACANTE DE ADRIEN AUBRY.

No 82,323—Cour Civile de District — Division B.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur—Bureau No 315 rue Carondelet—Sous l'acte No 73 de 1906, amendant la section 5 de l'acte No 153 de 1900, le MARDI, 2 juillet 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 4 juin 1907, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Les lots Nos 13 et 14 de l'îlet No 34, Faubourg Clouet, borné par les rues Louisa, Piété, Prosper et St Idelle; lesdits lots mesurant chacun 31 pieds de face à la rue Piété par 103 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur. Le lot No 13 formant l'encoignure des rues Piété et Solidelle. Acquis de Surgi, Ducos & Dumy, par acte pardevant Barthyle Pollock, notaire, le 12 oct. 1836.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1907, et faire 10 0/0 de dépôt avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et passer pardevant Ernest T. Florance, notaire, au bureau dudit notaire, 320 rue St Charles, Nouvelle Orléans.

16 juin—16 30—juil 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

UNE CHANCE POUR UN PETIT PLACEUR DANS UN LOT DU TROISIEME DISTRICT

SUCCESSION VACANTE DE P. F. SOUGERON.

No 82,332 — Cour Civile de District, Division E.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur, bureau No 315 rue Carondelet—Sous l'acte No 70 de 1906, amendant la section 5 de l'acte No 153 de 1900, MARDI, le 2 juillet 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour, signé le 4 juin 1907, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Les lots 2 et 3 situés en la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues France, Libérale, Génie et Lesseps; lesdits lots mesurant chacun 56 pieds 10 pouces de face à la rue Lesseps sur 138 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et faire un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

L'acte de vente devrat être aux frais de l'acquéreur et passé pardevant Ernest T. Florence, notaire, au bureau dudit notaire, 320 rue St Charles, Nouvelle-Orléans.

30 juin—30—juil 14 18

VENTES A L'ENCAN.

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux Jolis Cottages Simples,

Nos 2632 et 2634 rue Ste-Anne,

Entre les rues Broad et Dorgenois.

Succession de Joseph O. Guzman.

No 75,635—Cour Civile de District pour la paroisse d'Or dans Division C.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau 836 rue Carondelet. JEUDI, le 25 juillet 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 12 juin 1907, pour le compte de la succession de Joseph O. Guzman, il sera vendu à l'enchère publique à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dorgenois, Orléans, Ste Anne et Broad, désigné comme lot No 8 sur un plan par J. F. Brown voyer, daté le 12 janvier 1885, le devis duquel est annexé à un acte de vente passé pardevant Manuel Flower, notaire, le 9 juin 1885, et mesurant d'après ledit devis, 31 pieds, 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Ste Anne sur 84 pieds 5 pouces et 1 ligne sur la ligne de côté le divisant du lot No 7 et 84 pieds 5 pouces sur la ligne de côté le divisant du lot No 9.

Les améliorations sont connues comme No 2632 rue Ste Anne, comprenant un joli cottage simple, résidence bien subdivisée, avec grande cour sur le côté, ensemble avec un hangar dans le fond, citerne, etc., à proximité du marché Maestri, lignes de chars, etc., et toujours loués.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district, dans l'îlet